Former le pluriel des noms composés

Fiche

Un **nom** peut être **composé.** Dans ce cas il peut être composé de deux **noms** (un oiseau-mouche, un arc-en-ciel), d'un **nom** et d'un **adjectif** (une petite-fille, un grand-parent), d'un **verbe** et d'un **nom** (un ouvre-boîtes, une corde à sauter) et enfin, d'une **préposition** et d'un **nom** (un avant-bras).

• Pour accorder les noms composés, il faut savoir que seul le nom et l'adjectif peuvent prendre la marque du pluriel.

Ex.: des petites-filles
des oiseaux-mouches
des ouvre-boîtes (le verbe ouvre ne prend pas de s)
des avant-bras (la préposition avant est invariable)

• Le nom et/ou l'adjectif ne prennent la marque du pluriel que si le sens l'exige.

Ex. : des arcs-en-ciel (un seul ciel, donc le deuxième nom reste au singulier)

• Depuis la **réforme de 1990**, les noms composés **d'un verbe et d'un nom** et les noms composés **d'une préposition et d'un nom**, autrefois invariables, peuvent aussi suivre la règle des mots simples : le second élément prend la marque du pluriel.

Ex: un cure-dent ou un cure-dent, des cure-dents un perce-neige, des perce-neige ou des perce-neiges un abat-jour, des abat-jour ou des abat-jours un après-midi, des après-midi ou des après-midis un sans-abri, des sans-abri ou des sans-abris

• Cependant, si le nom prend une majuscule ou s'il est précédé d'un article singulier, il ne prend pas de marque de pluriel.

Ex : des trompe-l'œil, des trompe-la-mort.

Cette réforme préconise également de souder des mots courants, jusque-là séparés par un trait d'union ; de ce fait, leur pluriel se forme comme pour les mots simples.

Ex. : un porte-monnaie \rightarrow un portemonnaie \rightarrow des portemonnaies un pique-nique \rightarrow un piquenique \rightarrow des piqueniques un tire-bouchon \rightarrow un tirebouchon \rightarrow des tirebouchons.

© 2000-2025, Miscellane